

TRAIT D'UNION



164

PUBLICATION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉCLAIREURS ET ÉCLAIREUSES

Editorial :

Malala.

Avec l'hindou Kailash Satyarthi, Malala Yousafzay (comme Malalai de Maiwan, la "Jeanne d'Arc" des Patchouns), une jeune musulmane de 17 ans, vient de se voir attribuer le Prix Nobel de la Paix 2014.

"Depuis plusieurs années elle est entrée en résistance pour que les filles de son Pakistan natal puissent étudier."

"One pencil, one notebook, one book, one teacher,..." lance-t-elle en substance pour indiquer, a minima, les moyens fondamentaux nécessaires pour l'instruction de ses consoeurs et des enfants en général.

Nul doute que sa voix sera entendue dans le monde sinon... écoutée!

De mémoire, au modeste niveau du TU, nous avons aussi déjà évoqué l'impérieuse nécessité de l'instruction des jeunes (et des adultes) pour tenter de résoudre bien des problèmes nés de la méconnaissance.

Fraternité.

Nous avons également évoqué la fraternité, la solidarité, entre Anciens et adultes, certes, mais

aussi vis à vis des plus jeunes tant en France, en Europe que dans le monde.

Le 25^o anniversaire de la proclamation des Droits de l'Enfant arrive en une période – une de plus – où quantité de familles dans le monde sont déplacées, pourchassées, meurtries, voire plus...

A un moment où des options philosophiques, religieuses, spirituelles sont condamnées, bannies, écrasées par certains, notre laïcité interpelle !

On lira plus loin notre réflexion d'AG sur cette valeur.

Scoutisme.

Mais au delà, n'oublions jamais la dimension internationale des valeurs du Scoutisme.

Si nous le pouvons, c'est le moment au travers du Scoutisme Français, de l'OMMS, de l'AMGE, de la FAAS, de l'AISG de promouvoir toutes actions susceptibles de favoriser un meilleur "Vivre ensemble" partout dans le Monde.

A terme, un certain nombre de manifestations s'offre à nous :

- Du 28 juillet au 8 août 2015, sur la grande plage Kirara à Yamaguchi (Japon), ce sera le 23^o Jamboree scout mondial pour les 14-17 ans. Le thème (kanji : Wa) : "L'harmonie, l'unité, la convivialité..."

- Du 7 au 11 septembre 2015, nos amis belges accueilleront le Rassemblement sous (!) régional de l'Europe de l'Ouest à Oostduinkerke. Le thème : "Vivre ensemble"

- Du 3 au 14 août 2016, la France rencontrera les jeunes Européens de 16-22 ans (Aînés).

Le thème de ce Roverway : "Le partage, l'ouverture sur les problèmes actuels, la reconstruction de l'époque actuelle à partir de l'Homme".

- Du 11 au 15 septembre 2016, ce sera la 9^o Conférence Européenne de l'AISG, à Tours et dans le Val de Loire.

Paix

Le thème n'est pas encore défini à la connaissance de la FAAS mais pourquoi pas "Le scoutisme et la paix". Ce ne serait pas mal non ? Vaste programme, certes...

La paix mondiale, un doux rêve, dirons certains, mais d'autres pendant les deux conflits mondiaux se sont sacrifiés avec l'espoir de sa réalisation ! Nos amis de Poitiers, Toulouse et peut être Strasbourg, évoqueront très bientôt leurs faits glorieux et notre... citoyenneté.

Souvenons nous que l'un de nos fondateurs, Nicolas Benoit, est tombé près d'Ypres en décembre 1914, il y a exactement un siècle !

Et nous dans tout ça ?

Eh bien, comme disent nos amis Anglais, "Portons haut" (upheld) nos valeurs partout où nous pouvons, en débutant par convaincre, nos Anciens et les Amis de nos Anciens de rejoindre notre cause à l'AAEE et partout où nous pensons avoir une (petite) influence...

A commencer par notre TU, pour lequel il est toujours primordial que tu nous donnes ton avis éclairé et ton apport d'Ancien(ne) Eclaireur(se) ! Ancien, oui, mais pas sans (ré) action...

Willy LONGUEVILLE
Président de l'AAEE

willy.longueville@numericable.fr

Sommaire

- P1. Editorial
- P2.. AG SADA 2015 Présentation
SADNAT 2014 CR Jacques
- P3 à 4. SADNAT 2014 CR Guy
- P5 à 8. Synthèse des réflexions « Atelier Laïcité »
- P8. La maison du peuple
- P9. Actes et missions du CD
Calendrier stages 2015
- P10. LEJS
- P11. Petipotins
- P12. Légion d'honneur
Quand la nuit se pose

Lieu : Les 4 Vents (Cap France) - 88160 Ramonchamp
Tel : 00 33 3 29 25 02 06 - contact@vosges4vents.com

Dates :

Assemblée Générale du samedi 16 mai à 9 h au dimanche 17 mai à 12 h
Arrivées prévues le vendredi 15 entre 16 h et 18 h 30

Sada :

du dimanche 17 mai à 16 h au samedi 23 mai à 10 h

Au coeur du Parc Naturel des Ballons des Vosges, les paysages époustouflants se bousculent de la Route des Crêtes à la Vallée des Lacs. Les sapins forment de véritables écrins pour les lacs d'altitude. Plus loin voici Colmar, le vignoble alsacien, Mulhouse...

Coût :

- Assemblée générale seule : **150 €** (2 nuits, 3 jours du dîner du vendredi au déjeuner du dimanche)
 - Sada seul : **470 €** (6 nuits, 7 jours)
 - AG et Sada : **620 €** (8 nuits, 9 jours)
- Visites et assurance annulation incluses

Inscriptions : Dès que possible

Contact : Jean Paul JOB - 4 rue des Jardins - 21160 CORCELLES les Monts
bourgogneaaee@laposte.net - Tél : 00 33 3 80 42 90 63 ou : 00 33 6 08 43 73 30

Paiements :

Par chèques à l'ordre de AAEE Bourgogne adressés à Jean Paul JOB

Au plus tard :

- un tiers au 15 février
- un tiers au 15 mars
- un tiers au 15 avril

Un peu à la fois dès maintenant si souhaité

Un SADNAT à la carte...

Pour tout dire, j'avais hésité à y aller ! Un mal au talon gauche m'empêchait de rester debout très longtemps et j'arrivais à peine à faire plus de 200 mètres à pieds. Alors les randonnées pour moi devenaient impossibles. Lorsque je m'étais inscrit, c'était bien pour faire des ballades en montagne, au lac des rouges truites, dans le Jura. Mais entre le moment d'inscription et le moment d'y aller... je n'étais plus dans la même forme physique.

Michèle m'a convaincu : viens quand même, tu verras, tu ne le regretteras pas, on s'adaptera. J'y suis allé et je suis revenu enchanté de mon séjour. D'ailleurs je n'étais pas le seul à ne pas pouvoir marcher. Nous étions 3 groupes : un de bons marcheurs (qui se sont régalés) un de marcheurs (qui se sont régalés) et un de pas marcheurs du tout (qui se sont régalés).

Mais comment est-ce possible ?

Chaque jour nous partions vers un même lieu et là, les 3 groupes se formaient. Chaque groupe vivait sa vie et se retrouvait ou non pour le repas de midi. Cela faisait de petites équipes chères à Baden Powell. Et ça marche (propre et figuré). Le soir, nous nous retrouvions tous au chalet et nous avions la veillée sur Vercingétorix, les contes, les jeux, les chants, les passeurs vers la Suisse....

La soirée, avec son apéritif, le repas, la veillée... dans notre esprit éclairé, dans une amitié fraternelle, nous permettait de nous retrouver en grand groupe.

Un SADA à la carte... la formule me convient bien et nous pourrions peut-être en prendre modèle pour satisfaire nos différences tout en vivant notre fraternel partage éclairé. Déjà, nous avons un SADA informatique et gastronomique. Pourquoi n'y ajouterions-nous pas d'autres activités plus attractives pour certains d'entre nous ?

Jacques DELOBEL

Les marcheurs du Lac des Rouges Truites



Toujours tout droit...Non ! Il fallait prendre à droite....Demi-tour... Nous voilà sur la bonne route et, partis de la gare de Frasné nous découvrons au milieu de la nature le chalet du Bugnon.

Pose des valises et attente des derniers arrivants sous le soleil et avec quelques notes d'accordéon de Micheline. Bien sûr les retrouvailles sont chaleureuses – peut-il en être autrement ? – et le repas animé. Au soleil couchant un banc de brouillard au dessus du lac dont une extrémité est visible depuis le chalet, ne laisse émerger que le haut du village et son église.

C'est beau, avis aux photographes. Découverte le premier jour de l'Abbaye en Grandvaux. Surprise, notre guide local a été salarié des EEDF !

Pour les marcheurs, promenade à travers ha-meaux et pâturages pour observer de près le lapiaz des Chauvins dont la profondeur des crevasses nous impressionne.

Puis de l'observatoire du Moulin et du Silo à images nous admirons la campagne sur 360 degrés. Retour à l'abbaye en passant devant des fermes jurassiennes : jardinières fleuries, tas de bois bien rangés, murs recouverts de tavaillons. Halte au bord du lac histoire d'y tremper les pieds puis visite de l'église. Quel est ce visage de pierre qui nous observe ? Après le pique-nique nous grimpons dans la forêt jusqu'à un belvédère dominant le lac. Retour par les rives du lac où Françoise et Jean-Paul ne résistent pas à faire trempette. Apéro à bulles offert par Dédé pour son anniversaire, repas et la veillée animée par Danielle Porte, latiniste, maître de conférences à la Sorbonne. Elle défend la thèse de l'emplacement de la bataille d'Alésia sur le site de la commune de la Chaux de Crotenay.

César, Vercingétorix, les gaulois...un chant s'élève « Les gaulois sont dans la plaine, les gaulois... » Non, les gaulois sont sur la hauteur interrompt sèchement notre conférencière.

Silence, nous reprenons notre sérieux et écoutons attentivement. Oui, nous sommes convaincus, Alésia est bien en Franche - Comté et non en Bourgogne à Alise la Reine comme veulent nous le faire croire certains. Le lendemain nous irons sur le terrain vérifier cette hypothèse.

La déesse Alésia, les murs cyclopéens, l'oppidum, le camp nord, les mégalithes, les preuves sont là et nous empruntons des tronçons de voies romaines dans les pas de César...

Retour au chalet où nous attend une dégustation de vins du Jura. Vins au pluriel, j'ai compté 11 bouteilles sur la table ! Rouge, blanc, jaune, paille, macvin, nos visages se colorent, le grand air ou l'abus de petits verres ? Remise à Dédé d'un gros carton plein de cadeaux, c'est ce soir son anniversaire.

Réveil matinal, nous partons à St Laurent en Grandvaux pour emprunter le TER de la ligne des Hirondelles qui nous mènera à St Claude. Ligne régulière SNCF, très touristique, succession de tunnels et de viaducs, vues superbes d'autant plus que le contrôleur et le mécanicien m'autorisent à prendre des photos depuis la cabine de conduite. Privilège du cheminot retraité ! En gare de St Claude une guide nous attend, histoire de la ville, de l'industrie du diamant et de la pipe.

Devant la chapelle des Carmes une journaliste nous rejoint, elle va écrire un article sur notre séjour mais elle ne connaît pas le mouvement EEDF, nous l'instruisons. (L'article a paru avec une photo de groupe). Montée à un belvédère pour voir la ville étirée le long des rivières de la Bienne et du Tacon vue sur la dernière fabrique industrielle de pipes, sur le toit aux tuiles vernissées d'une ancienne maison bourgeoise.

A la cathédrale St Paul St Pierre St André fraîchement ravalée nous admirons les vitraux anciens, critiquons les modernes mais avons l'honneur de pénétrer dans le chœur et de détailler les sculptures des stalles, joyau du lieu.

Un petit tour au musée de la pipe et du diamant dans lequel nous reviendrons après le restaurant car il y a beaucoup de choses à voir : pipes de toutes sortes, photos des membres de la confrérie des pipiers, tabatières, pierres précieuses, etc.

La visite continue par celle de la Maison du Peuple, sorte de coopérative sociale pour les ouvriers qui accueille aujourd'hui des associations, des musiciens, un cinéma, un café...

Retour par le train avec places réservées au nom des EDF ! Repas du soir toujours aussi bon et copieux, un grand merci à Pierre et Sylvie pour leur gentillesse, leurs conseils et leur cuisine.

Un conteur anime la veillée et nous rêverons de la vouivre et de son escarboucle. Le programme « marcheurs » du lendemain nous fait suivre le torrent du Hérisson et ses nombreuses cascades dont celle de l'Eventail 65 mètres, plus haute.

Descente jusqu'à la Maison des cascades par un sentier bien aménagé et bien fréquenté – c'est samedi – qu'il faudra remonter tout à l'heure. Halte donc dans cette maison qui se veut pédagogique où, vidéos, photos et maquettes nous racontent la géologie, la topographie du lieu, le biotope etc. « Connaissez-vous le cincle plongeur ? » nous demande la préposée à la visite. Oui, je connais pour en avoir vu un, c'est un oiseau appelé aussi « merle d'eau » qui plonge dans les rivières et marche sur le fond pour y chercher sa nourriture. C'est tout à fait ça, il y en a par ici. Elle avait raison.

Sur le chemin du retour la colonne des marcheurs s'étire, en queue de peloton quelqu'un me demande « Là ! Ce n'est pas un cincle cet oiseau sur la branche ? ». Si. Appareils photos en action, ce cincle prend la pose, image rare, nous avons de la chance. Pique-nique au bord du lac d'Illay aux eaux claires d'un bleu dégradé, il ne manque que les cocotiers.

Tour du lac : un joli chalet sur la rive opposée, un grèbe au milieu de l'eau, reflets argentés derrière les joncs, sont la proie de mon objectif. Traversée d'une tourbière en guise de raccourci, nous faisons passer le plus lourd d'entre nous devant, s'il ne s'enfonce pas nous pouvons suivre ! Merci Khaled ! Rencontre avec des vaches Highland aux cornes impressionnantes. Rendez-vous avec petits et non marcheurs à la ferme des « Amis de Grandvaux », association qui fait revivre le passé des « rouliers ». Transporteurs équipés de charrettes tirées par des chevaux comtois ils sillonnaient la France et l'Europe pendant les mois d'hiver, transportant fromages ou autres produits régionaux et ramenant des marchandises nécessaires à l'économie locale.

Petite collation, vin blanc et « sèches » (sorte de merveilles) craquantes à souhait, ses « amis » sont vraiment sympathiques et passionnants. Les gorges de la Sayne sont au programme du lendemain. La roche est entaillée par la rivière et coule par un étroit goulet en contrebas, 47 m de profondeur, brrr attention à la chute !

Lacs, forêts de hêtres ou d'épicéas, prés verdoyants, vaches montbéliardes intriguées par ces touristes, joyeux camarades, soleil, tout pour plaire !

La balade était un peu courte, si nous faisons le tour du lac des Rouges Truites ? Allez, c'est parti pour 6 km supplémentaires.

Quelques jeux intellectuels terminent la journée. Nous avons vu les gorges de la Sayne mais pas sa source, c'est le but de la randonnée suivante. Chemin montant bien tracé et débouché dans un cirque calcaire au fond duquel sourdent en dessous de pierres moussues quelques ruisselets.

Les plus courageux descendent et... remontent ! Un autre site à voir, celui de la « Roche fendue », entaille profonde, 20, 30 mètres ? comme faite à la hache, curieux. Encore des sentiers forestiers, des rondins nous offrent un siège pour la pause le temps de pousser une chansonnette et c'est le retour aux voitures. Une jolie petite gentiane bleue, clic, une photo à offrir à Michèle notre organisatrice hors pair.

Veillée en compagnie de Bernard Bouveret, dernier passeur du Risoux. Passage de renseignements, de marchandises, de personnes, à travers la montagne en direction de la Suisse, dans la nuit, la neige, à la barbe de l'occupant. Dénonciation, déportation, retour miraculeux, silence. A 90 ans il raconte enfin par devoir de mémoire. Le séjour est déjà fini « Le temps passe trop vite, va falloir que l'on se quitte... »

Mais c'était tellement chouette que nous avons pris date pour l'année prochaine !

Le départ matinal vers la gare nous a empêchés de dire au revoir à tous les amis, nous les embrassons.

Guy rédacteur et Jackie correctrice.

**Assemblée Générale de Forges les Eaux
Synthèse des réflexions « Atelier Laïcité »
Samedi 17 mai 2014**

Animateur : Jacques DELOBEL

Contributeur invité : Marc HORWITZ

Contributeurs internes : Michel FRANCES,
Jean-Pierre LE BELLEGUY, Nicole
LONGUEVILLE, Andrée TREMOULET,
Henri-Pierre DEBORD.

En préambule, Jacques DELOBEL précise le thème qu'il a proposé à la réflexion de notre Assemblée Générale et qu'il présente sous la forme d'une question : « Pouvons nous vivre la Laïcité de la même manière, en tout lieu, en tout temps et en toutes circonstances ? ».

La clef d'entrée choisie est non pas la Laïcité vécue au sein de la « branche laïque » du Scoutisme Français mais la Laïcité prônée par le Ministère de l'Éducation Nationale au travers de la « Charte de la Laïcité ».

Jacques mentionne tout particulièrement les points 4, 6, 8, 11 et 14 de la « Charte » qui ont trait aux garanties offertes par le respect du principe de laïcité :

- La conciliation entre « liberté de chacun » et « égalité et fraternité de tous » ;
- La protection face à tout prosélytisme ou toute pression ;
- La liberté d'expression dans des limites clairement identifiées ;
- Le devoir de stricte neutralité des personnels de l'E.N. ;
- L'interdiction du port de signes ostensibles d'appartenance religieuse.

Les statuts des Eclaireuses, Eclaireurs de France affirment : « L'association, laïque comme l'École publique, est ouverte à toutes et à tous sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique ».

Peut-on vivre la Laïcité de la même manière à l'École et aux Eclés ?

La formulation de « L'idéal laïque des EEDF » adoptée à l'Assemblée Générale de 2010 précise que les « cadres » ne doivent pas afficher de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse et que cet affichage par les membres « non cadres » « n'est pas souhaitable ».

Deux questions pour clore cet aperçu du cadre d'exercice de la Laïcité au sein de notre Scoutisme :

- La Laïcité est-elle bien un espace de liberté alors qu'elle apparaît souvent dans les médias comme un ensemble d'interdits ?

- La « promesse alternative » est-elle essentiellement laïque ou bien est-ce un symbole essentiel de liberté de conscience et donc de liberté d'action en conscience ? Le choix des mots invite à considérer la promesse comme un temps d'engagement symbolique où celui ou celle qui s'engage fait le choix « en conscience » de faire ou non référence à une transcendance et ce à un moment donné sans déterminer a priori l'évolution ultérieure de ses convictions.

Une suite de témoignages révèle un éventail de perceptions intimes de la pratique de la Laïcité dans notre groupe présent à l'AG de l'AAEE :

- Présence d'un moine dans le Clan d'Andrée qui enrichissait l'atmosphère laïque de la vie de ce clan ;

- A l'époque où la pratique religieuse de chacun avait plus d'importance qu'aujourd'hui, les responsables étaient confrontés à l'exigence morale de respect des demandes des parents en matière de pratique religieuse par leurs enfants dans le camp principalement. Et la pratique des uns pouvait déterminer les activités des non pratiquants et non croyants. Un interdit éducatif surgissait : pas de corvée, pas de grand jeu « bouche trou » pour celles et ceux qui étaient dans ce cas (Michel) ;

- Entrée à la FFE qui comportait trois sections, la « protestante », l'« israélite » et la « neutre » à l'âge de 11 ans, Nicole se souvient que chacune devait trouver sa place parmi les autres, en connaissance de cause sur les croyances religieuses et convictions philosophiques de chacune. Dans les camps qui étaient communs, il fallait trouver des solutions adaptées à chaque section, y compris au plan de l'alimentation.

- Enfin, Jean-Pierre, entré aux EDF au sein du groupe parisien « CHB » (Nota : « Cours HATTEMER-BIAIS ») se rappelle que c'est à l'occasion d'un camp d'hiver en 1955-1956 que le groupe de garçons « CHB » a intégré le groupe de filles « PARIS-NAPLES » de la F.F.E.-N., précédant ainsi l'évolution « officielle » de 1964. Il mentionne par ailleurs que les veillées et feux de camp comportaient toujours des « temps de spiritualité ».

Puis vient le moment de l'intervention de Marc HORWITZ, journaliste indépendant invité par Willy sur proposition d'Henri-Pierre. Ce dernier présente Marc, journaliste indépendant, spécialisé dans les domaines de la santé et de la mobilité, passionné par les questions de Laïcité et co-directeur du « Dictionnaire de la Laïcité » (Armand Colin, Mai 2011) et co-auteur de « Ma liberté, c'est la Laïcité » (Armand Colin, Juin 2012).

Marc revient tout d'abord sur les propos antérieurs pour mentionner que :

- un premier bilan de la mise en œuvre de la « Charte » devrait être fait en juin 2014 (pour en savoir plus, on se référera au Rapport annuel de l'observatoire de la laïcité 2013-2014. http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers/laicite_rapport_annuel_2013-2014.pdf).

- la question des « sphères » évoquée en introduction a évolué avec l'introduction de la notion de « sphère intime » au côté des deux sphères distinguées auparavant quand il s'agit d'aborder le sujet de la Laïcité, la « sphère publique » et la « sphère privée ».

Le principe de laïcité a, dès ses débuts, voulu distinguer entre « public » et « privé », entre l'Etat (et ses administrations), les collectivités territoriales, mais aussi l'hôpital — public — ou l'école — publique — d'une part et d'autre part la société civile : les entreprises, les associations, etc. Dans cette sphère privée entrent la famille, le « chez soi » : certains — dont nous sommes — préfèrent parler ici de « sphère intime ».

La distinction est subtile, elle n'est pas sans objet. Ce qui compte, et tout le monde s'accorde à le reconnaître, c'est que le principe de laïcité s'applique au domaine public et qu'il crée l'obligation de neutralité religieuse de l'Etat qui, cependant, « garantit l'exercice des cultes » (art. 1^{er} de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat). Aussi un agent de l'Etat, d'une collectivité territoriale, d'une administration, etc. ne peut-il afficher aucune affiliation religieuse dans l'exercice de ses fonctions. Il peut croire... ou ne pas croire, pratiquer une religion ou n'en pratiquer aucune, c'est là une liberté qui est garantie par la loi, par... l'Etat de droit.

Pratiquer une religion peut se faire sans restriction à condition que cela reste dans la sphère privée sans que cette pratique doive se confiner à la « sphère intime », la sphère de l'intimité familiale ou individuelle, puisqu'elle a naturellement droit de cité dans les lieux de culte. Il ne faut cependant pas, en l'espèce, confondre pratique et appartenance. Autrement dit, à titre personnel et par exemple parce qu'il entend des idées qu'il juge contraire à ses convictions, un agent de l'Etat — comme tout autre citoyen — peut parfaitement manifester son appartenance religieuse dans la rue. A une condition : qu'il n'y ait pas de troubles à l'ordre public. Difficile d'interdire une procession si l'on a la certitude qu'elle gardera un caractère strictement religieux.

Tout cela se complique encore si l'on regarde ce qui se passe à l'école publique. Les signes religieux ostensibles y sont interdits depuis une loi de 2004. Sous quel prétexte principal, les jeunes filles par exemple ne peuvent pas porter le voile, les jeunes gens Israélites une kippa ? Pour une raison essentielle : il faut, dans les établissements de l'Education nationale, préserver un espace de neutralité dans lequel les élèves, les collégiens, les lycéens peuvent se former à l'« esprit critique » en toute liberté.

Que peut-il en être dans un camp des EEDF ? Comment concilier neutralité de l'institution et liberté de conscience ? Les jeunes qui veulent pratiquer leur religion doivent pouvoir le faire et pour cela, il faut qu'ils puissent reconstituer une « sphère privée » et même une « sphère intime » : la laïcité, c'est la liberté de permettre à ceux qui le souhaitent d'avoir des temps « de recueillement ». Autrement dit, il doit être prévu un moment où chacun puisse se retirer, s'isoler. Il faut, à l'inverse, être strict sur le port des insignes religieux : il ne peut être question de les interdire, mais ils doivent rester discrets. C'est bien la neutralité de l'institution qui est en jeu à ce niveau.

Si l'on veut donner à la laïcité sa véritable place dans notre société française, mais également bien au-delà, il est essentiel de développer le sens critique chez tous nos concitoyens et chez les plus jeunes en particulier. L'enjeu est de taille car il s'agit de faire comprendre que défendre la liberté de conscience, ce n'est sûrement pas s'attaquer aux religions, mais au contraire prôner la liberté religieuse.

Les EEDF peuvent sans aucun doute apporter leur pierre à cet édifice politique et philosophique par la diversité des jeunes gens et jeunes filles qu'ils accueillent et qui, de fait, souscrivent à l'éthique de ce mouvement. Il ne devrait pas être difficile de leur expliquer que la laïcité est la valeur « première » de la République, celle qui fonde le triptyque républicain Liberté, Egalité, Fraternité. Elle ne peut par conséquent être qualifiée : contrairement à ce que certains — qui croient pourtant pouvoir revendiquer un monopole de la pensée sur la laïcité —, ni d'« ouverte », ni de « positive ». Les qualificatifs privent en effet le concept d'une partie de son essence et le limite de fait.

Malheureusement que constatons-nous ?

Que la laïcité, inscrite dans la Constitution de la République en son article 1^{er} (« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances »), est de plus en plus transgressée, bafouée et même « récupérée » pour mieux en dénigrer la philosophie émancipatrice, démocratique, universaliste et stigmatiser des groupes de populations spécifiques. Il faut « revenir aux fondamentaux » comme on dit aujourd'hui et sans cesse rappeler que la laïcité est le ciment du « bien vivre ensemble ». C'est un concept auquel les EEDF doivent pouvoir adhérer car, à mes yeux, de par leurs multiples activités, ils ont une « approche vécue » de la laïcité.

De nombreuses questions et observations suivent l'exposé qui a vivement intéressé l'auditoire et indiqué clairement que l'intervention d'un « sachant » extérieur a pour résultat d'ouvrir considérablement la réflexion et de l'enrichir.

- Aux EEDF, il est considéré comme souhaitable que les jeunes filles ne portent pas le voile.

Que se passe-t-il quand la jeune fille en question devient « Responsable », donc « cadre » ?

Réponse : Aujourd'hui, nous sommes dans une impasse. A l'école, beaucoup arrivent au collège ou au lycée, voilées et ont à se dévoiler à l'entrée. Cette question posée au sein du Mouvement ne peut que recevoir des réponses plus abouties car fruit de l'expérience et d'une réflexion sans tabous sur le sens de l'engagement scout laïque ».

- La présentation de la notion de la Laïcité est complexe auprès du « grand public », y compris en France. Au cœur du « Musée des civilisations et de la Méditerranée » à Marseille, la vitrine Laïcité est vide parmi des vitrines dédiées aux différentes religions, elles, bien vivantes.

- Au sein de la Ligue de L'Enseignement, une partie des cadres demandent l'abrogation de la loi de 2006 qui a pacifié les établissements où se posaient des problèmes.

- Le Scoutisme mondial, ultra majoritairement engagé confessionnellement connaît des évolutions riches d'enseignements au cours des toutes dernières années. La « Fédération des Scouts catholiques » de Belgique devenue la « Fédération Les Scouts » a abandonné en 2012 la référence à Dieu dans le texte de sa « Promesse ».

De même, les Guides du Royaume Uni en juin 2013 en ne faisant plus obligation de faire référence à Dieu dans la formule d'engagement (Rappels effectués par Henri-Pierre Debord).

- Un intervenant observe que les SGDF sont actuellement très ardents dans la promotion de leur développement dans « les quartiers » et s'interroge sur les réponses spécifiques que le Scoutisme laïque peut avoir sur ce terrain.

Où en sommes nous de la réflexion sur la place de l'engagement formel, appelé communément la « promesse » dans l'éveil à la richesse de l'idéal laïque.

La « promesse alternative » ou toute autre forme d'expression équivalente est la réponse apportée historiquement par le scoutisme non confessionnel.

Quelque soit le mot attribué à ce temps d'engagement, ce « temps » ne répond-t-il pas aujourd'hui comme hier à une exigence : favoriser la libre affirmation par tout un chacun (e), qui adhère concrètement aux principes et valeurs de notre « Mouvement » de son engagement au service de ces principes et valeurs. Car l'engagement n'est en aucun cas exigé.

- Le « choix d'engagement » est entièrement libre ;
- Le « contexte d'engagement » est lui aussi « libre », ou formulé différemment « alternatif » : il s'agit d'offrir le choix de s'engager « en

conscience » et si le désir est exprimé « avec l'aide de dieu » et/ou l'aide d'un ou deux « aînés » considérés comme modèles ou exemples.

Cette modalité permet ainsi d'exprimer autrement une quête d'absolu, d'idéal ou de « prise de modèle »

- Enfin, le cadre d'engagement est cette « microsociété » (ronde, cercle, unité, clan,...) où la progression de chacune et de chacun se mesure étape après étape. C'est là, parmi celles et ceux avec qui se vit l'« aventure Eclé » que cet engagement personnel prend valeur d'affirmation pour soi-même et parmi les autres. Car promettre, c'est avant tout « se promettre à soi-même » en conscience. On est loin d'une démonstration qui pourrait être perçue comme prosélyte.

- Quelques hypothèses inspirées par l'expérience :

Je promets de faire tous mes efforts...

Je promets de faire tout mon possible...

Je promets de m'engager dans la vie...

Je promets de prendre la « Route »...

Librement et en conscience

Librement et avec l'aide de dieu,

Librement et avec l'aide de (parrain-marraine de promesse)

Librement et sur mon honneur

POUR

Découvrir et respecter autrui

Partager la vie de ma ronde, de mon cercle et y prendre ma place

Vivre en citoyen

Me mettre au service de la compréhension entre les hommes

Vivre la Loi ou la Règle d'Or

Il est sans aucun doute là, l'enjeu de la découverte et de l'appropriation par chacun de l'« idéal laïque » au sein du Scoutisme : dans une formulation simple, claire et précise des textes de promesse (ou d'engagement) qui concilient prise de conscience de l'exigence de liberté spirituelle de chacun, acceptation de la progressivité de l'engagement de l'étape du « lutin » à celle du « J.A.E. » et partage de valeurs qui favorisent la quête de l'équilibre entre spiritualité et citoyenneté. Et cet équilibre fragile est toujours à parfaire.

Notre époque nous en donne la preuve !

Les trois « sphères » : la « publique », la « civile » ou « privée » et enfin l'« intime » coexistent dans la démarche scout, en réunion, en sortie et en camp. La « publique, c'est le temps des conseils, assemblées et réunions de délibération ; la « civile » ou « privée », c'est le temps de la vie collective

dans l'action, c'est le temps de l'animation ; enfin, l' « intime », c'est le temps de la progression personnelle en soi, la mesure de soi, l'élévation de soi parmi les « pairs » en engagement.

Le Scoutisme laïque doit pouvoir appréhender et mettre en œuvre ces trois sphères de

manière exemplaire et dans une démarche authentiquement « Eclaireur », c'est-à-dire devant les autres et au service des autres.

Belle perspective, non ?

HPD 12 octobre 2014

LA MAISON DU PEUPLE ou LE TEMPS DE LA FRATERNITE

La Maison du Peuple de la ville de Saint Claude fut acquise par le mouvement socialiste local en 1894 et inaugurée en 1910 par Jean Jaurès. Elle regroupa sur 4000 m² une Bourse du Travail, le siège du syndicat et du parti socialiste, des coopératives de production et des mutuelles, et un vaste espace dévolu à la culture et à la promotion socio-éducative de chacun : une bibliothèque, un théâtre, un cinéma, un café, un restaurant, des sociétés sportives et culturelles et déjà une université populaire. Ce fut également le centre d'impression et de diffusion de la presse socialiste dans le Jura.

Les statuts de la coopérative d'alimentation créée en 1881, « La Fraternelle », se distingua radicalement d'autres coopératives en prévoyant que les bénéfices seraient intégralement reversés à une caisse sociale permettant la mise en place de services de prévoyance, de secours, de retraite et d'entraide avec d'autres coopératives. « L'école de Saint Claude » se différencia de « L'école de Nîmes » qui répartissait les bénéfices entre les sociétaires.

Ainsi, selon le principe d' « une personne-une voix », être coopérateur ou mutualiste apportait à chacun des bénéfices matériels vitaux (une alimentation convenable financièrement abordable, un travail décent, une caisse de secours (maladie, chômage, retraite ...) mais aussi des bénéfices immatériels tout aussi essentiels comme l'accès à la culture, aux activités sportives et à la connaissance.

En contrepartie, à l'âge venu, chacun se devait de participer à son tour à la fabrication du lien social tant à l'épicerie ou à l'atelier coopératif qu'au syndicat et à la mutuelle. Une magnifique galerie de photos et d'objets illustre le parcours de ces vies, de la pouponnière au cimetière.

Au fil des différents niveaux de la Maison du Peuple, nous découvrons :

- Un magnifique café/concert/piste de danse de style 1900 ouvert en 1902, qui joua un rôle essentiel de sociabilité et d'éducation politique,
- Un très beau théâtre/cinéma, récemment rénové,

- Le grenier de la maison, accueillant tous les objets significatifs racontant son histoire,

- Une bibliothèque fondée en 1903 composée certes d'œuvres littéraires mais aussi de livres d'études : encyclopédies, dictionnaires, ouvrages sur la coopération, ses techniques et ses congrès. Sa disposition, son charme et son implication dans la vie de ses lecteurs nous ont profondément émus,

- Une cave vinicole montrant l'ampleur du commerce vinicole fraternel, moteur principal de l'économie de la coopérative pendant 70 ans. Ses bénéfices alimentèrent entre autres, et jusqu'en 1973, les caisses d'assurance maladie. La coopérative géra également une épicerie, une boucherie, une charcuterie, des fours et une cave à fromage. Durant la seconde guerre mondiale, dès 1942, elle ravitailla les habitants et les maquisards malgré la déportation de plusieurs de ses membres,

- L'atelier typographique coopératif fondé en 1892 à Oyonnax, fut réinstallé en 1920 dans la Maison du Peuple, comme

service de « La Fraternelle ». Jusqu'en 1946, cet atelier édita « Le Jura socialiste », hebdomadaire coopératif, syndicaliste, mutualiste et socialiste. Plusieurs numéros du journal socialiste national « Le Populaire » y fut clandestinement imprimé durant la seconde guerre mondiale. Nombre des imprimeurs le payèrent de leur vie quelques mois avant la Libération.

En 1996, un journal concurrent céda à l'association « La Fraternelle » tout son outillage (linotype, fondeuses, presse en blanc, plieuse) dans un but de sauvegarde patrimoniale.

Ce très beau matériel permet de transmettre à des jeunes les arcanes du difficile et noble métier de typographe,

- Un gymnase ouvert en 1913, le premier de la ville, qui resta à la disposition des enfants du centre ville jusqu'en 1970. Il constitue actuellement un lieu d'exposition artistique.

La Maison du Peuple connut un remarquable essor économique jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Elle cessa ses activités dans les années 1980. Ses administrateurs confièrent alors La Maison du Peuple à une association, « La Fraternelle », afin de sauvegarder et valoriser cette expression architecturale exceptionnelle née d'une utopie sociale prônant une société équitable et fraternelle. La Maison du Peuple et une partie de son mobilier sont inscrits depuis 1993 à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Cette visite fut un formidable voyage au temps de la fraternité.

Gérard et Brigitte CANDEBAT

Actes et Missions du CD des 1^{er} et 2 octobre 2014

1. Le compte de résultat de l'AG/Sada de Forges les Eaux est approuvé.
Une partie de l'excédent pourra servir à promouvoir l'AAEE en régions, sur présentation de projets et validation par le CD.
 2. Un article de presse type sera mis en oeuvre aux fins, entre autres, de promotion de l'AAEE en régions
 3. L'organisation de l'AG/Sada de Ramonchamp du 15 au 23 mai 2015 par les régions Champagne Ardennes et Bourgogne est confirmée.
 4. Le stage Vidéo de Couteron (mars 2015), les Sada de Luxembourg (avril 2015), St Affrique (info, juin 2015) et le Sadnat du Lac des Rouges Truites (septembre 2015) sont validés.
 5. Les deux premiers CD de 2015 auront lieu respectivement les 14 et 15 janvier et le 17 mai.
- A. Willy Longueville fournira un calendrier des activités 2015 pour le TU n° 164
- B. Willy Longueville fournira aux membres du CD des documents sur notre Assurance (Maif)
- C. Jacques Delobel, dès la parution du TU n° 164, mettra sur notre site :
- Le calendrier des activités 2015
 - Les Actes et Missions du CD des 1er et 2 octobre 2014.
 - Le texte de CR de l'Atelier "Laïcité" de l'AG de Forges
- D. Michel Francès et Guy Pradère se concerteront pour proposer au CD de janvier 2015 des modifications de notre Règlement Intérieur sur les procurations.

Calendrier stage 2015

Au delà de notre AG/Sada de Ramonchamp (Voir par ailleurs), sont envisagés, entre autres, en 2015

- un CD à Noisy du mercredi 14 janvier (14 h) au jeudi 15 janvier (16h)

- un stage Vidéo à Couteron du mercredi 4 mars a.m. au dimanche 8 mars matin.

Contact : Nelly GIBAJA Le Costa Bella 40 Av. Ph. Solari 13090 AIX en Provence

- un Sada au Luxembourg du vendredi 10 avril a.m. au mercredi 15 avril matin.

Contact : Marie Françoise VAN DESSEL 60/12 Av. de Karreveld B 1081 BRUXELLES

Possibilité de ne participer que pour le W.E. du vendredi 10 a.m. au lundi 13 matin.

- un Sada Informatique à St Affriques les Montagnes du J 18 juin a.m. au S 27 juin matin.

Contact Andrée TREMOULET 6 Av. des Platanes Le Château 81290 St AFFRIQUE les Montagnes

- un Sadnat au Lac des Rouges Truites du Me 16 septembre a.m. au Me 23 septembre matin..

Contact : Michèle GRESSET 9 rue des Grands Champs 25300 DOUBS

Si tu es intéressé merci de te préinscrire vite auprès du (des) contact(s) concerné(s).

Anniversaire de l'association LEJS, cinquante de partenariat !



L'essentiel ? Je crois que c'est, d'abord, l'apport de notre scoutisme laïque aux jeunes garçons de l'Institution Nationale des Sourds-Muets, voici 80 ans, grâce à l'accueil et à l'appui des directeurs et des équipes pédagogiques de l'Institution.

Il faut se rappeler l'innovation, presque la révolution, que représentait cette proposition de « loisirs éducatifs » à des jeunes qui étaient internes et ne disposaient que de quelques promenades en rang dans le quartier. Ce scoutisme leur apportait des activités variées, des sorties dans la nature, des camps, des contacts avec d'autres jeunes de leur âge. Et on peut rappeler ici la définition de notre scoutisme dit d'extension : « À l'opposé des racistes, nous croyons en la valeur de tout homme ayant usage de sa conscience. Nous croyons que tout être, même infirme, même malade, doit être doté de volonté libre et porté, comme les autres, par sa propre dignité ».

Un deuxième point qui me paraît important est celui de la communication.

Dans une période où l'utilisation des signes était interdite aux enseignants, les responsables de l'époque ont choisi la « communication totale » permettant à chacun de communiquer à sa façon, y compris en langue des signes. Ils n'ont pas été pris de court lorsque la thèse officielle a changé sur ce point. Troisième élément, la mise en place, voici cinquante ans, de relations confiantes et efficaces avec la Société Centrale d'éducation et d'assistance aux sourds-muets en France.

Cette association 1901 a pour caractéristique d'avoir été créée en 1850, donc plus de 50 ans avant 1901, par un groupe de professeurs de l'Institution. Le conseil d'administration de 1964, présidé par Raymond Pédro, a donné son accord pour un projet d'actions en commun et à la création d'une association dédiée, Loisirs Éducatifs de Jeunes Sourds. Cette coopération a eu de riches prolongements, avec la création du centre de rencontres du Fieux dans la Creuse, la reconnaissance de l'association comme association d'éducation populaire agréée pour la formation de cadres : nous avons été les premiers à organiser des stages en langue des signes permettant à des jeunes sourds de participer officiellement à l'encadrement des activités et d'accéder à ce qui est aujourd'hui le BAFA. Dernier point de cet essentiel, la participation active à la vie associative du secteur.

Avec la Société Centrale, Loisirs Éducatifs a été, à côté des associations de sourds adultes et de parents, parmi les créateurs de l'UNISDA, Union Nationale pour l'Insertion Sociale des Déficiants Auditifs. Elle en a même, pendant un temps, animé la commission « Information » qui avait pour objectif majeur l'adaptation aux déficients auditifs des émissions de télévision. Rappelons au passage que notre amie Brigitte, aujourd'hui présidente de l'amicale des anciens élèves, a été la première, en 1978, à traduire en langue des signes une émission de la campagne électorale législative...

Toute cette histoire, nous l'avons vécue. L'exposition et l'ouvrage que nous vous présentons aujourd'hui la racontent en détails. Ce parcours vous permettra également de prendre conscience de la motivation et de l'efficacité de tous ceux qui, tout au long de ces décennies, ont accompagné toutes ces étapes. Et, bien entendu, de les en remercier. Et de remercier également Monsieur le Directeur de l'I.N.J.S., les membres et les donateurs de notre association et, bien sûr, l'équipe qui a, autour de Brigitte et José, construit cette exposition .

Yvon BASTIDE

Petipotins d'octobre 2014

En avant ! Droit vers le passé !

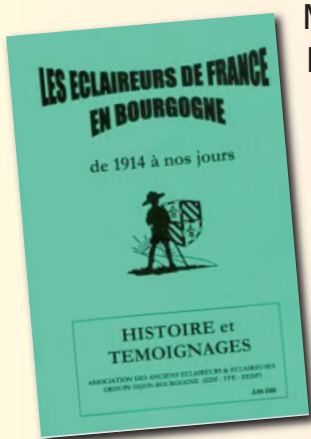


En juillet dernier, le défi était lancé : travailler sur l'interview filmé. C'est fait. Une grande première après le récent stage vidéo. Pour cet essai sur le devoir de mémoire, j'ai bénéficié de l'assistance d'un personnage magnifique, généreux, patient, indulgent, mille fois déjà sollicité pour ses actions, ses connaissances, ses expériences : Michel Delmas, qui m'a accordé plusieurs heures dans le local des EEDF et AAEE à Dijon.

Les moyens étaient rudimentaires. La faible mémoire de mon petit appareil-photos-caméra a souvent fumé et crachoté. Mais grâce aux sourires compréhensifs de Michel, et à quelques bidouillages informatiques, on a fait un voyage extraordinaire entre Bordeaux et Dijon.

Car la mémoire de Michel, elle, est sans faille, claire, lumineuse, passionnée et passionnante. Nous sommes remontés loin, loin dans les souvenirs, jusqu'à l'expérience Eclaireurs de son Père en 1910..., en passant par les Troubadours d'Aquitaine, les nombreux engagements auprès des jeunes, où s'entremêlent pratiques professionnelles et bénévolat. C'est tout cela, Michel !

Pour compléter cette journée, Michel a rappelé l'édition en juin 2000 du livre : « Les Eclaireurs de France en Bourgogne, de 1914 à nos jours – Histoire et Témoignages ».



Même si le contenu de mon film est particulièrement riche, il est loin d'être l'œuvre d'un professionnel. Il est comme la vie, fait de bonne volonté et de tâtonnements. Il viendra rejoindre, peut-être, une cinémathèque AAEE et EEDF témoignant de la vie de nos plus grands amis dont le fil conducteur est sans nul doute, comme le témoigne et l'affirme Michel, la Solidarité. J'ajouterais même la générosité.

Micheline Pouilly, le 1^{er} juillet 2014

Deux Eclaireurs à l'Honneur

Quel plaisir que d'annoncer la nomination au grade de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, par M. le Ministre de l'Education Nationale, de notre amie Françoise BLUM. Grâce à ses parents, eux mêmes EDF, Françoise a baigné dès son enfance dans le Scoutisme laïque des Eclaireurs de France. Depuis, malgré une vie fort active de mère de famille, d'opératrice en radiologie, de professeur des Ecoles et ...d'Administratrice Nationale d'une grande Mutuelle qui est chère à certains d'entre nous, elle n'a jamais perdu de vue notre association mère : association dont les valeurs essentielles se retrouvent dans les engagements qu'elle a été amenée à prendre au cours de sa vie, avant de nous rejoindre à l'AAEE et de venir nous aider au Comité Directeur. Lors de la remise de décoration en sa Ville de St Parres aux tertres, avec pour marraine Madame Françoise Sauvageot, Vice Présidente du Comité National Olympique et Sportif, nous avons pu constaté avec bonheur que tout le monde connaissait notre "Françoise".

Vives félicitations Loure ! Vives félicitations Françoise!

Willy Longueville



Notre ami Alain NATALI s'est vu remettre sa décoration de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur dans le grand salon de l'Hôtel de ville de LILLE devant une assistante très nombreuse tant ses activités sont multiples. Dans le discours du Président de l'Université, en présence de Martine AUBRY, maire de Lille et de Patrick KANER, ministre, quel plaisir d'entendre citer les EEDF comme moment de vie fondateur des valeurs qui animent une vie entière. Toutes nos félicitations à Alain.

Bernard Hameau

"Quand la nuit se pose...."

Notre ami Georges Jacquenod, "Souris Raleuse" s'est éteint ce dimanche 28 septembre. Adhérent à l'AAEE, il assumait en tant que membre actif chez les E.E.D.F, de nombreuses responsabilités à Niort puis à Poitiers.

Affaibli depuis quelques années par la maladie, il avait malgré tout participé à notre rencontre dans la forêt de Moulière l'an passé. Jackie Guyonneau nous a représenté et a exprimé les condoléances de nos deux associations (E.E.D.F -A.A.E.E) lors de la cérémonie des obsèques ; nous renouvelons toute notre sympathie à sa famille en cette pénible circonstance.

TRAIT D'UNION

Revue trimestrielle de l'AAEE
12, place Georges Pompidou
93167 Noisy-le-Grand Cedex

ISSN : n° 0248 - 1456

SIRET : n° 429 406 911 00017

Directeur : Willy Longueville

Rédacteur en chef (courrier) :

Bernard Hameau

78, rue des Frères Vandembrouck

59193 Erquinghem-Lys

hameau_b@yahoo.fr

Illustrations : AAEE

Mise en page et impression :

Becquart Impressions - 59200 Tourcoing